Le Sud-Ouest
Montréal

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
28 FÉVRIER 2019 À 18 H 30

À TOUTES LES PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT INTITULÉ :

RÈGLEMENT MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME DE LA VILLE DE MONTRÉAL (04-047) AFIN DE MODIFIER L'AFFECTATION DE CERTAINS SECTEURS MIXTES DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PDUES TURCOT

PRENEZ AVIS que, à la suite de l'adoption par résolution du projet de règlement ci-dessus mentionné lors de sa séance du 11 février 2019, le conseil d'arrondissement tiendra une assemblée publique de consultation le **28 février 2019, à 18 h 30,** à la mairie d'arrondissement du Sud-Ouest, située au 815, rue Bel-Air, à la salle du conseil (2e étage).

Lors de cette assemblée, le maire de l'arrondissement ou tout autre membre du conseil désigné par ce dernier, expliquera ce premier projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

L'objet de ce projet de règlement vise à modifier le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) afin de protéger les zones à vocation économique présentes sur le territoire du Plan de développement urbain, économique et social (PDUES) Turcot. Pour ce faire, l'affectation du sol de certains secteurs mixtes sera modifiée par une affectation de secteur d'activités diversifiées. Cette affectation à dominante économique autorisera l'industrie légère, le commerce et les activités de bureau, tout en laissant une ouverture à autoriser l'intégration d'un usage résidentiel à certaines conditions.

Ce projet ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au Bureau Accès Montréal situé au 815, rue Bel-Air, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h.

Montréal, le 12 février 2019

La secrétaire d'arrondissement substitut
Daphné Claude